

Conseil de Territoire du 6 Février 2017

N° DE RAPPORT : 15110

TITRE DU RAPPORT : Erreur ! Aucune variable de document fournie. : Réhabilitation conduite Bd merle – Amélioration qualité Eaux du Jarret

COMMISSION :

CADRE DU PROJET (aspect, historique, juridique, politique, technique...)

Lors de sa séance du 13 décembre 2013, le Conseil Communautaire a approuvé par délibération AGER 005-808/13/CC le contrat d'agglomération avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse en vue de conduire un programme de travaux du système d'assainissement de l'agglomération de Marseille.

Marseille Provence Métropole a élaboré un ensemble structuré d'actions comprenant de nombreux projets et études afin d'adapter le système d'assainissement de l'agglomération de Marseille à ce nouveau cadre réglementaire dont une première étape pourrait être engagée sur la période 2014-2018.

Des conventions de partenariat entre l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et la Métropole Aix-Marseille Provence pour chacun des dossiers subventionnés doivent être établies au vu de l'avancement des études et/ou travaux.

DESCRIPTION DU PROJET (synthétique, financement, chiffres clefs, calendrier...)

Travaux sur les réseaux d'assainissement de Marseille dans le cadre de l'amélioration et de la protection de la qualité des eaux du Jarret et de la lutte contre les entrées d'eaux parasites : Boulevard Merle, 13012 Marseille – réhabilitation de conduite d'assainissement DN 250 mm sur 180 ml, DN 400 sur 50 ml et DN 500 sur 40 ml (travaux de chemisage).

Planning de réalisation : Date prévisionnelle de début : Travaux : Décembre 2015...

Date prévisionnelle de fin : Mai 2016

Coût de la prestation : 120 755 € HT

Répartition financement : 50% pour l'Agence de l'Eau soit 60 377€

ENJEUX POUR LA METROPOLE (stratégique, politique, financier)

Les études et les travaux étant très onéreux, le partenariat financier avec l'Agence de l'Eau permet d'alléger la charge budgétaire de ces opérations.